

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 6 (1930-1931)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Billet du jour!

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ciers permanents, consentent de grand cœur à un apprentissage très rude, à des stages fréquents, **quelles que** soient leurs occupations civiles et les exigences du métier ordinaire. Tous sortent du rang et personne n'est appelé à une école d'officier, s'il n'a été sous-officier. Ces diverses conditions réunies et réalisées donnent sa valeur à l'ensemble de l'armée suisse : elles harmonisent deux obligations morales qui passent pour contradictoires, celle d'être prête à la guerre, avec celle de travailler uniquement pour la paix : on y proscribit fermement toute tendance, tout écart, toute velléité de nature à constituer des castes fermées, à susciter des rêves belliqueux ou des ambitions quelconques. Du haut en bas de la hiérarchie sociale, depuis la démocratie disciplinée jusqu'au Conseil fédéral, rien n'altère ou ne menace ce parfait équilibre.

Jaurès reconnaissait qu'en France une telle organisation pécherait par la difficulté de garder les effectifs indispensables de couverture : il imagina, pour compenser ce défaut, qu'à intervalle de six mois toutes les écoles de recrues seraient successivement fixées à la frontière de l'Est : avec quelques dispositions spéciales, le roulement des deux équipes eût maintenu des forces suffisantes au contact de l'adversaire éventuel. Pourquoi d'ailleurs la mobilisation ne serait-elle pas plus rapide dans certains départements, où le soldat conserverait à demeure son équipement et son fusil, comme le milicien suisse en reste librement possesseur hors du service ?

Le désarmement absolu est l'idéal définitif auquel nous aspirons : mais en attendant qu'il se fonde sur le désarmement moral qui doit le précéder, nous ne nous dissimulons pas que le mieux est quelquefois l'ennemi du bien. La suggestion de lord Cecil correspond à la crainte légitime que la prétention de résoudre d'un coup le plus vaste problème des temps modernes n'ajourne indéfiniment nos espérances, et risque même d'offrir des chances aux chercheurs de désordre, aux provocateurs impénitents. Sans vouloir transporter ici, massivement, le type d'armée dont les Suisses se montrent justement satisfaits, le profit d'une expérience confirmée par le temps appelle d'urgence l'attention des spécialistes : nous ne préparerons l'avenir intégral qu'en suivant les étapes du progrès, capables de supprimer la guerre agressive pour aboutir à l'abolition totale de la guerre elle-même.

Ernest Judet.

## Billet du jour!

Pour lutter contre les défaitistes, nos soldats ont inauguré depuis quelques années le système dit des « amicales ». Expliquons-nous et espérons, que l'exemple donné par plusieurs unités incitera tous les citoyens de l'armée à s'unir, en dehors du service, pour des fins sociales, patriotiques et même de mutualité ! Après la guerre, les mobilisés qui durant de longs mois ont vécu côte à côte, jouissant des mêmes joies et souffrant des mêmes douleurs, ces mobilisés qui ont appris à se connaître et à s'estimer désirèrent conserver dans le civil les précieuses relations nouées au service. Inquiets des événements qui survenaient coup sur coup dès 1918 et ne sachant si les menées anarchistes n'allaient pas conduire notre cher pays à la ruine, quelques soldats commencèrent à donner l'exemple et créèrent une première amicale. L'amitié allait servir de prétexte à une nouvelle forme de mobilisation ... civile !

D'autres suivirent la voie et maintenant il est peu de compagnies qui ne réunissent après les manœuvres annuelles une cinquantaine au moins de fidèles.

Vous saisissez d'emblée l'importance de ces amicales ! Ce sont de véritables « cellules » tout aussi vivantes et énergiques que les fameuses cellules soviétiques. On a voulu, chez les rouges, de l'organisation à outrance pour le chambardement final ; les citoyens ont réagi patriotiquement. Ce sont surtout les forts, ceux qui ont déjà servi le pays sous les armes, qui font partie de ces groupements. Quant le moment sera venu, ces cellules ne resteront pas indépendantes vis-à-vis des événements, elles rentreront automatiquement dans le cadre de la compagnie, de l'escadron, de la batterie ... Avec cette différence que l'organisation militaire ne sera pour rien dans leur constitution en dehors du service ; mais avec cette différence aussi que tous les membres se connaîtront admirablement, auront pour chefs des officiers éprouvés et seront surtout tous au service d'un même idéal.

La cellule patriotique ? Mais elle est toute trouvée avec ces amicales dont nous vous recommandons la formation en dehors des mobilisations. Nous avons déjà dans certains grands centres des gardes civiques, volontaires qui se chargent d'assurer l'ordre en temps de troubles sans que l'état soit obligé d'intervenir. Nous avons aussi, et voilà qui est tout à notre honneur, les nombreux groupements des sous-officiers, véritables forces contre ce qui est douteux, malsain, mauvais ! Les amicales des soldats qui se fondent de toutes parts depuis quelques mois surtout aideront puissamment leurs aînées ! Au moment du danger elles sauront agir ; et quand l'armée les appellera elles reviendront prendre la place dans le rang. On ne connaîtra plus ni président, ni trésorier, ni secrétaire ... il n'y aura plus que des soldats et des chefs ! Les amicales ne se substitueront jamais à la troupe, elles feront un pont entre deux mobilisations pour que l'armée demeure debout, fidèle gardienne du pays helvétique, prête à toutes les éventualités.

Dans ces groupements on y fait de bons repas, on y passe de joyeux instants, on y entend de graves conférences, mais on y fait parfois de la mutualité bien entendue. Pourquoi pas ? ...

Il n'y a qu'en Suisse, terre de liberté, qu'un tel système peut être viable. De même qu'il n'y a qu'en Suisse qu'un commandant de régiment, comme le lieutenant, colonel P. E. Martin, de Genève, puisse réunir ses hommes en dehors du service en une grande séance publique et facultative (mais il y foule !) pour leur expliquer, avant les manœuvres, ce qu'il y aura à faire pour exécuter les ordres du commandement et, après les manœuvres, le pourquoi des thèmes exécutés.

Voilà de la démocratie directe. Avec un peuple qui a une telle maturité politique, on peut regarder l'avenir avec confiance !

D.

## Neue Militärkarten.

Die offiziellen Karten der Schweiz, vorab die Dufourkarte, geniessen trotz ihres Alters immer noch einen guten Ruf und ein berechtigtes Ansehen weit über die Landesgrenzen hinaus. Die Schweizerische Landestopographie sonnt sich aber nicht tatenlos in diesem Ruhm, sondern ist bestrebt, durch ständige Verbesserungen die Karten auf der Höhe neuzeitlicher An-

**Anmerkung der Redaktion.** — Aus technischen Gründen sehen wir uns ausnahmsweise genötigt, einige Sektionsnachrichten auf nächste Nummer zu verschieben.